



Que faire pour la rentrée 2010 ?

2010-2011 vers un nouveau dispositif

■ Vous êtes actuellement en cours d'obtention d'une licence

Vous vous inscrirez dans un master 1 incluant une préparation aux métiers et aux concours de l'enseignement.

■ Vous êtes actuellement en cours d'obtention d'un master 1

Vous vous inscrirez en master 2 et au concours de l'enseignement session 2011.

■ Vous êtes actuellement en cours d'obtention ou déjà titulaire d'un master 2

Vous vous inscrirez au concours de l'enseignement session 2011.

Restez informé(e) des formations et des concours

Consultez régulièrement le site web et inscrivez-vous à la lettre d'information électronique de l'IUFM Nord-Pas de Calais

<http://www.lille.iufm.fr>

Consultez également
<http://www.education.gouv.fr>
<http://www.iufm.fr>

Attention !

Les épreuves aux concours de la session 2011 débuteront à partir de septembre 2010 : le calendrier des inscriptions est en préparation.

Consultez le catalogue régional des formations des Universités Numériques en Région et le site de chaque université
<http://www.unr-npdc.org/formations>

<http://www.univ-artois.fr>
<http://www.univ-lille1.fr>
<http://www.univ-lille2.fr>
<http://www.univ-lille3.fr>
<http://www.univ-valenciennes.fr>
<http://www.univ-littoral.fr>



Institut Universitaire de Formation des Maîtres Nord-Pas de Calais
 Service des formations - 365 bis rue Jules Guesde - BP 50458 - 59658 Villeneuve d'Ascq cedex
 Tél : 03 20 79 86 81 - Contact : admins@lille.iufm.fr



Institut Universitaire de Formation des Maîtres
 Nord-Pas de Calais

Enseigner Un métier Une formation

Informations Grand Public Janvier 2010

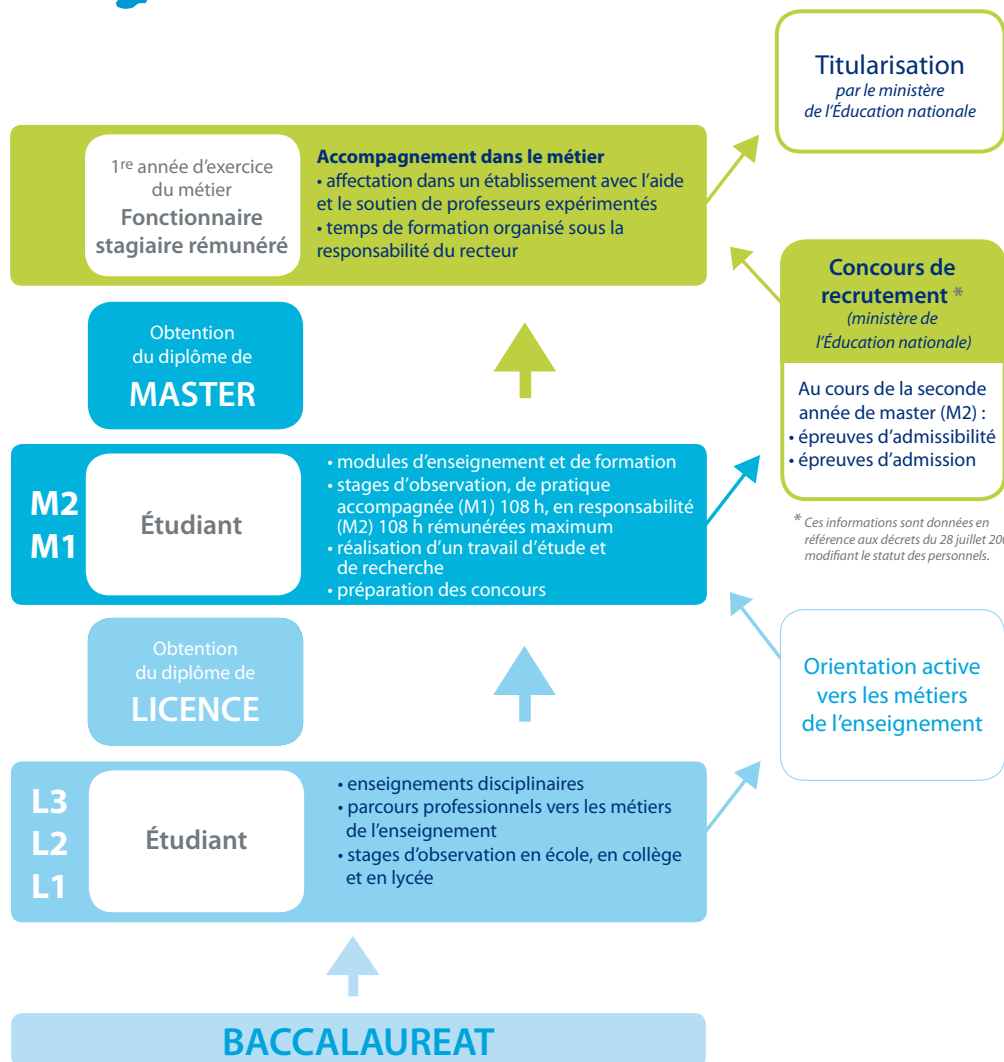
Communication IUFM - Janvier 2010





SE PRÉPARER ET SE FORMER AUX MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT

Le niveau de recrutement des métiers de l'enseignement se situe désormais au niveau master (bac + 5). La première session des nouveaux concours aura lieu en 2011, en liaison avec la mise en place de nouveaux cursus universitaires à la rentrée 2010.



Quelles études suivre pour devenir enseignant ?

Pour accéder aux métiers de l'enseignement (professeurs des écoles, professeurs des lycées et collèges, professeurs des lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation), il faudra désormais avoir obtenu un master et satisfaire aux épreuves des concours. Titulaire d'un master, ou inscrit en seconde année de master, vous pourrez vous inscrire aux concours organisés par le ministère de l'Éducation nationale. En cas de réussite, votre titularisation sera soumise à la possession de votre diplôme de master. A partir de la rentrée 2010, les universités et l'IUFM, au sein de chaque académie, proposeront une offre de formation adaptée à ces métiers, incluant les deux années de masters.

➤ Le cursus en licence

Dès la deuxième année de licence, certaines universités proposent des modules de

sensibilisation et de préprofessionnalisation ou des parcours destinés aux métiers de l'enseignement. Ces modules sont du plus grand intérêt pour les étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de l'enseignement seront désormais préparés aux concours de recrutement et formés à l'exercice de leur futur métier dans un parcours universitaire qui se poursuit en master.

➤ Le cursus en master

Un cadrage national des maquettes de masters spécialisés pour la formation aux métiers de l'enseignement a été rendu public par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en décembre 2009. De nouveaux masters, validés par le ministère en avril 2010, seront ouverts en septembre 2010.

Quelles sont les modalités de recrutement ?

En France, les personnels d'enseignement et d'éducation font partie de la Fonction publique d'État. Ils sont recrutés sur concours du ministère de l'Éducation nationale. La réforme de ces concours entrera en vigueur pour la session 2011.

Pour postuler au concours de votre choix, vous aurez à vous inscrire lors de la campagne d'inscription menée par le ministère de l'Éducation nationale, sous réserve d'être inscrit en Master 2 (ou d'être titulaire d'un master complet).

➤ Les contenus des concours

Les épreuves des concours ont été précisées par le ministère en décembre 2009.

Le **CRPE** a une dimension polyvalente : d'une part, 2 épreuves écrites d'admissibilité en français, histoire-géographie, instruction civique et morale, et d'autre part, en mathématiques, sciences expérimentales et technologie. La première épreuve d'admission portera sur une présentation

de la préparation d'une séquence d'enseignement en mathématiques et une interrogation sur les arts visuels, la musique ou l'EPS ; la deuxième sera relative à une séquence d'enseignement en français et sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ».

Les **CAPES** comporteront 2 épreuves disciplinaires écrites d'admissibilité et 2 épreuves orales également disciplinaires mais à composante pédagogique.

Les concours de l'**agrégation** restent inchangés.

➤ Le calendrier des épreuves

Pour le **CRPE**, épreuves d'admissibilité dès septembre 2010, épreuves d'admission en mai-juin 2011.

Pour les **CAPES, CAPET, CAPLP et CPE**, épreuves d'admissibilité en décembre 2010 et épreuves d'admission en mai-juin 2011.

Pour les concours de l'**agrégation**, épreuves d'admissibilité en avril 2011, épreuves d'admission en juin-juillet 2011.